Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Bernard Vergier, président de la CPME 84, décoré de la Légion d'Honneur



Figurant dans la dernière promotion de la Légion d'honneur, Bernard Vergier, président de la CPME 84, vient officiellement d'être décoré Chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction lui a été remise par Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, lors d'une cérémonie qui s'est tenue dans la résidence préfectorale de Vaucluse dans l'intra-muros d'Avignon en présence du préfet du département Thierry Suquet.

Chef d'entreprise depuis l'âge de 20 ans, d'abord dans l'automobile puis dans l'immobilier, il a assuré de très nombreuses responsabilités dont, entre autres, celle de président de la CCI de Vaucluse, président du CNPA (devenu aujourd'hui Mobilians), président régional d'Agefos PME et président de la CPME 84, fonction toujours assurée à ce jour depuis sa réélection l'an dernier.

Une organisation patronale, dont il a été membre fondateur en 1999, et qui aujourd'hui constitue la première organisation de chefs d'entreprise du département avec plus de 900 adhérents directs et 60 évènements organisés chaque année.

La haute distinction de chevalier de la Légion d'honneur est destinée à récompenser les citoyens français et les mérites éminents rendus à la nation. Pour Bernard Vergier, elle marque une reconnaissance de son parcours de plus de 50 ans d'engagement auprès des entreprises, des entrepreneurs, de l'économie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

locale et de l'intérêt général.



Bernard Vergier (au centre) entouré de Thierry Suquet, préfet de Vaucluse (à gauche) et Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (à droite).

Sarah Ripert (stagiaire) & L.G.

Département, le Contrat territorial d'avenir bientôt en ordre de marche

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Le contrat territorial d'avenir a été pensé pour structurer le Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027. Au total, au niveau régional, l'État et la Région engageront conjointement 5 120,772 M d'€, au profit de l'adaptation des territoires à un nouveau modèle de développement solidaire et respectueux de l'environnement.

Le volet Vauclusien comprend 6 catégories de projets avec un accompagnement immédiat d'opérations ciblées :

• **Equilibre et solidarité des territoires** : 9 projets structurants seront financés sur la période 2021-2027 entre l'État et la Région pour un montant global de plus de 34M€ ;

• **L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation** : qui bénéficieront d'une enveloppe État : 8,6 M€, Région à hauteur de 7 M€ et le Département pour 3,8M€ en faveur de Jean Zay Agroparc, de l'Université d'Avignon ainsi que de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) ;

• **La culture et le patrimoine** : avec près de 13,6 M€ contractualisés entre l' État et la Région ;

• **la mobilité douce** : l'État et la Région souhaitent conjointement s'engager en faveur du territoire sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

le développement de la mobilité douce, avec plus de 7M€ mobilisés sur de nombreux projets d'aménagements cyclables ;

• **Les transports collectifs** : le projet emblématique du tramway du Grand Avignon -2ème phase- avec des crédits contractualisés État – Région de près de 16 M€. En soutien aux transports collectifs en site propre, l'État finance également la navette express Les Angles – Avignon pour un montant de 2,15M€ ;

• **La transition climatique**, énergétique et environnementale, l'État, l'Agence de l'eau, l'Adème, les fonds friches, la Région et le Département soutiennent les projets portés par les collectivités territoriales sur cette thématique à enjeux, pour un montant global de près de 11,3M€.

Le document concernant le territoire vauclusien sera prochainement co-signé par Christophe Mirmand, préfet de région Paca, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, Renaud Muselier, Président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse.
MH